

Procès Verbal

Assemblée Générale



Marsillargues

Marsillargues est un village situé dans le département de l'Hérault, en région Occitanie, dans le sud de la France. Situé à environ 20 kilomètres au sud-est de Montpellier, il se trouve près des rives du fleuve Vidourle et est entouré de terres agricoles et de vignobles.

Le village a une histoire ancienne, remontant à l'époque romaine. Il fut ensuite occupé par les Wisigoths et les Sarrasins avant de devenir un village fortifié au Moyen Âge. Marsillargues a connu une prospérité économique grâce à l'agriculture et au commerce.

En vous promenant dans le village, vous pourrez admirer plusieurs bâtiments historiques, tels que l'église

Saint-Saturnin, datant du XIII^e siècle, avec son clocher caractéristique. Il y a aussi le château de Marsillargues, qui a été construit au XV^e siècle et est aujourd'hui un lieu d'événements culturels.

Marsillargues est réputé pour ses festivités traditionnelles, notamment en juillet pour la fête locale autour des courses camarguaises. Les courses camarguaises, un sport local mettant en scène des taureaux et des raseurs, sont également populaires dans la région.



ORDRE DU JOUR

1. Mot d'accueil par Monsieur le Président du District de l'Hérault de Football.
2. Allocutions des officiels.
3. Appel des délégués.
4. Allocution de Monsieur le Président du District de l'Hérault de Football.
5. Compte rendu moral et sportif de la saison 2022-2023 par Monsieur le Secrétaire Général.
6. Examen et approbation du budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024 par Monsieur le Trésorier Général.
7. Informations sur les modifications réglementaires.
8. Résultats des élections de l'Assemblée Générale matérialisée du 16 juin 2023.
9. Question du club de JCFA.
10. Remise des distinctions et trophées de la saison 2022 - 2023

SALLE JEAN MOULIN

Située au cœur de Marsillargues, à proximité du centre du village. Elle est facilement accessible aux habitants locaux et aux visiteurs. Elle peut accueillir plusieurs centaines de personnes et est principalement utilisée pour accueillir divers événements culturels, associatifs et sportifs. Elle peut être utilisée pour des concerts, des spectacles de danse, des représentations théâtrales, des conférences, des expositions, des réunions publiques, des tournois sportifs et d'autres activités similaires.

Allocutions des Officiels

Frédéric GUILLERMIN

Président du Stade
Athlétique Marsillar-
guois

Jérôme BOISSON

Conseiller Départe-
mental



Laurence COLLAS

Cheffe du SDJES de
l'Hérault



David COULLOMB

Adjoint au sport de
Marsillargues



Remise d'une assiette du District à M. GUILLERMIN et M. COULLOMB pour leur accueil et leur implication dans le bon déroulement de cette journée.



Appel des Délégués et Annonce du Quorum

96 clubs présents avec droit de vote représentant 1257 voix :

500099 MONTPELLIER HERAULT S.C.
 500152 GALLIA C. LUNELLOIS
 500294 U.S. MONTAGNACOISE
 500349 S.C. ST THIBERIEN
 500414 CRABE S. MARSEILLANAIS
 503161 A.S. BESSANAISE
 503188 AV.S. GIGNACOIS
 503190 S.A. MARSILLARGUOIS
 503214 AV.S. FRONTIGNAN A.C.
 503230 U.S. VILLEVEYRACOISE
 503251 LA CLERMONTAISE
 503252 U.S. LUNEL VIELLOISE O.S.
 503274 UNION SPORTIVE DES BASSES CEVENNES GANGEOISES
 503306 RED STAR O. COURNON-TERRAL
 503338 O. LAPEYRADE F.C
 503349 ASPTT MONTPELLIER
 503367 AV. CASTRIOTE
 503393 U. S. MAUGUIO CARNON
 503543 F.C. ST PARGOIRIEN
 509249 A.S. CANETOISE
 512224 U.S. VILLENEUVOISE
 514074 A.S. PIGNAN
 514400 R.C. VEDASIEN
 514903 C. A. POUSSAN FOOT
 515703 POINTE COURTE A.C. SETE
 517246 O. DE ST ANDRE
 520109 ST. BALARUCOIS
 520344 A.S. LATTOISE
 520449 P.I. VENDARGUES
 521246 CTRE EDUC. PALAVAS
 521456 U. S. GRABELLOISE OMNIS-PORTS
 521457 AURORE ST GILLOISE
 521617 ET. S. CAZOULS MA-RAUSSAN MAUREILHAN

521681 BALLON S. COURNONSE-COIS
 521880 A.C. ALIGNANAIS
 522476 GALLIA S. ST AUNES
 523435 F.C. LAMALOU LES BAINS
 523509 A.S. SAINT MARTIN MONTPELLIER
 524047 A.S. MIREVALAISE
 524557 A.S. ST MATHIEU DE TREVIER
 527784 A.S. LES PIERROTS DE TEYRAN
 527810 A.S. VALERGUOISE
 528507 AR.S. JUVIGNAC
 528515 A.S.MONTARNAUD ST PAUL VAIHAUQUES MURVIEL
 528675 ARCEAUX MONTPELLIER
 529368 A.S. FABREGUOISE
 530106 F.C. LESPIGNAN VENDRES
 530110 U. STADISTE POUGETOISE
 530551 F.C. PRADEEN
 532946 F.C. DE MAURIN
 535870 F.C. VAILHAUQUOIS
 536083 A.S.C. MUNICIPAL ST JUST
 536792 ET.S. NEZIGNANAISE
 539196 ASPTT DE LUNEL
 540542 F.C. PETIT BARD MONTPELLIER
 541234 ENT. ST CLEMENT MONT-FERRIER
 544172 ST. MONTBLANAIS F.
 545501 CASTELNAU LE CRES F.C.
 545782 R. C. ST GEORGES D'ORQUES
 547089 A.S.C. PAILLADE MERCURE
 547228 A.S. INTER DE MONTPELLIER
 547494 F.C.SUSSARGUES
 547566 F. C. BOUJAN MEDITERRANEE
 547609 U.S. LUNEL
 547644 M.U.C. F.
 548025 ETOILE SPORTIVE PAULHANAISE
 548146 R.C.O. AGATHOIS

548223 U.S.COLOMBIERS NISSAN MEDITERRANEE VIA DOMITIA
 548263 A.S. ATLAS PAILLADE
 549091 O.J. BEZIERS
 550363 A.S. PUIMISSONNAISE 42/63
 550843 A.S. DE CELLENEUVE
 551642 ENT. S. COEUR HERAULT
 552086 STADE OLYMPIQUE ANIANAIS
 552708 MONTPEYROUX F.C.
 553074 AVENIR SPORTIF BEZIERS
 553143 BAILLARGUES ST BRES
 553721 ECOLE INTERCOMMUNALE FOOTBALL LODEVOIS LARZAC
 554190 C.I.O. COURCHAMP VIDOURLE
 560351 LODEVOIS LARZAC FUTSAL
 560817 3MTKD SPORT CULTURE SOCIAL
 560819 PHOENIX FOOTBALL SCHOOL
 560844 ASSOCIATION SPORTIVE CROIX D'ARGENT
 561064 FOOTBALL CLUB PEZENAS
 561231 PORT MARIANNE MONTPELLIER FOOTBALL CLUB
 581021 F. C. PAS DU LOUP
 581335 MEZE STADE F. C.
 581957 SETE OLYMPIQUE F.C.
 581957 SETE OLYMPIQUE F.C.
 581967 A.S. LA GRANDE MOTTE
 582193 ENT. S. GRAND ORB FOOT
 582251 S. C. LODEVE
 582431 MONTPELLIER ATHLETIC SPORT
 582680 MONTPELLIER FOOTBALL ACADEMY
 582745 F.C. THONGUE ET LIBRON
 582757 JACOU CLAPIERS FOOTBALL ASSOCIATION
 853396 MONTPELLIER MEDITERRANEE FUTSAL
 864006 MONTPELLIER HERAULT BEACH SOCCER

7 clubs présents sans droit de vote représentant 108 voix :

503234 ST. LUNARET NORD U.S.
 529247 ST.O. CLARETAIN
 544157 ENT. CORNEILHAN LIGNAN F.C.
 552764 O. F. THEZAN SAINT-GENIES
 561208 AMBITION SPORTIVE MEDITERRANEE 34
 500095 F.C. DE SETE
 560844 ASSOCIATION SPORTIVE CROIX D'ARGENT

25 clubs représentés représentant 185 voix :

503184 U.S. ST MARTIN DE LONDRES
514317 ENT.S. PEROLS
524716 R.C. LEMASSON MONTPELLIER
534332 R. DOCKERS ET EMPLOYES DU PORT DE SETE
541759 ROC SOCIAL SETE
541831 F.C. LAVERUNE
546226 ET. S. DU JAUR
546234 U.S.O. FLORENSAC PINET
547088 REVEIL SPORTIF GIGEANNAIS
548456 A.S. VICOISE
551003 OLYMPIQUE MIDI LIROU
CAPESTANG POILHES
551021 BOUZIGUES LOUPIAN A. C.
552088 A. S. PUISSALICON MAGALAS
553710 OCCITANIE FOOTBALL CLUB
563913 OLYMPIQUE MONTADYNOIS
580725 F. C. SAUVIAN
580875 O. DES MOURGUES
581086 RC NEFFIES ROUJAN
581494 SPORT TALENT 34
581817 F. O. SUD HERAULT
590268 O. MARAUSSANAIS BITERROIS
590432 F. C. O. VIASSOIS
590493 ENT. S. VETERANS LE BOSC
881102 GRANDE MOTTE PYRAMIDE BEACH SOCCER
881625 BEACH SOCCER CLUB

1 club représenté représentant 18 voix :

551335 U. S. BEZIERS

11 club absents représentant 35 voix :

535842 F.C. LIEURANNAIS
551712 MONTPELLIER MOSSON MASSANE (3M)
560268 ASSOCIATION FOOTBALLISTIQUE LODEVE LE CAYLAR
581022 ARSENAL CROIX D'ARGENT F. C.
503303 ET. S. MUDAISONNAISE
539300 A.S. DE VALROS
549694 F.C. VILLENEUVE LES BEZIERS
554398 POMPIGNANE SPORT ET CULTURE
848574 A.S. T3M MONTPELLIER
860692 PALAVAS BEACH SPORTS
890589 MONTPELLIER AGGLOMERATION FUTSAL



**129 clubs présents
et représentés pour
un total de 1576 voix**

Le quorum pour la validation des délibérations de l'Assemblée générale ordinaire doit être de 47 clubs présents représentant au moins 537 voix
Le quorum pour la validation des décisions de l'Assemblée Générale Ordinaire est atteint avec 129 clubs présents ou représentés avec 1 576 voix, l'Assemblée Générale ordinaire peut valablement délibérer.



Toutes l'ont été en parfaite harmonie avec nos obligations fédérales et les préconisations de la FFF. Nous avons fait le choix de les suivre à la lettre conformément aux contrats d'objectifs, nous garantissant le versement des allocations dévolues. Nous avons toutefois décidé de mettre l'accent sur le combat de la violence, des discriminations. Alors que diverses actions ont vu le jour et d'autres pérennisées tel « Une seule couleur celle du maillot », nous avons décidé l'augmentation du quantum des sanctions dès lors que les agressions (verbales, physiques) et intimidations visent les officiels. Ils sont garants de nos rencontres et méritent beaucoup plus des encouragements que des critiques.

Nous avons mis l'accent et accentué nos efforts sur la féminisation. Je remercie la section féminine pour l'immense travail effectué. L'ensemble des catégories sont présentes dans nos compétitions, très fournies mais aussi de grands rassemblements ont encore une fois été source de contacts, de recrutement et de mise à l'honneur.

Discours du Président du District

M a d a m e l'inspectrice d'académie, Monsieur le président du Comité Départemental Olympique et Sportif Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur l'Adjoint au Sport, Monsieur le Président honoraire du District de l'Hérault, Mesdames et messieurs les présidentes, présidents de clubs, délégués (ées) de l'Assemblée Générale, chers amis.

Je vous remercie à tous d'avoir répondu présent à notre invitation et remercie la municipalité de Mar-sillargues pour la mise à disposition de ses installa-

tions et le club local pour l'organisation de cette journée.

Comme à l'accoutumée et en signe de respect, je vous demande d'observer un moment de silence et de recueillement en la mémoire des serviteurs du football qui nous ont quittés depuis notre dernière Assemblée Générale.

Nous avons enfin pu réaliser une saison sportive normale, classique, avec ses complications, certes, mais les rencontres se sont déroulées et les diverses compétitions se sont naturellement enchaînées.

Je citerai le rassemblement féminin mais aussi le colloque du football féminin. La journée des bénévoles a clôturé cette saison féminine avec la mise à l'honneur de huit dames sur les huit bénévoles représentant la délégation de l'Hérault.

La nouvelle commission de l'arbitrage a parfaitement fonctionné. La barre haute fixée en début de saison a été franchie avec brio. Les résultats obtenus dépassent les ambitions dévoilées ; en effet avec quatre Formations Initiales à l'Arbitrage ce sont plus de cent jeunes arbitres qui ont été formés. Ainsi nous avons pu couvrir la quasi-totalité de nos rencontres tout au long de la saison, pour la plus grande joie de tous. L'Assemblée

Générale de fin de saison a aussi été une réussite, réussite grâce aussi à l'hôte de cette manifestation, le centre Poséïdon géré par le club 3 MTKD sous la présidence de Karim BELHACEN que je félicite à nouveau. Merci aux membres de cette commission pour le travail accompli charge à eux de continuer leurs efforts et leur réussite.

Je remercie et félicite l'ensemble des commissions pour leur travail continu et toujours des plus aboutis. Véritables chevilles ouvrières du District elles permettent une gestion saine des rencontres et nous pouvons affirmer que sans elles rien ne serait possible.



Il en est de même pour le personnel garant de la bonne marche du District, toujours à l'écoute et au service de vous tous. Cette saison a été marquée par le départ de notre comptable entraînant de facto des désagréments et des retards dans les paiements pour lesquels je vous présente toutes mes excuses. Avec le recrutement d'une nouvelle comptable, Véronique AB-BAL, qui prendra ses fonctions d'ici quelques jours nul doute que tout rentrera dans l'ordre dans les meilleurs délais.

Je ne peux achever mon propos sans reconduire mes remerciements et toute notre amitié pour nos partenaires historiques. La FFF a des partenaires majeurs, dont le Crédit Agricole partenaire pour les labels. Le Crédit Agricole du Languedoc a toujours été présent, a toujours maintenu ses dotations et les a même amplifiées. Nous remercions la direction locale pour sa fidélité.

Aussi je tiens à signaler les excellentes relations pérennes et toujours plus importantes avec le conseil départemental et Hérault Sport.



Je remercie bien chaleureusement l'ensemble des élus, des agents pour la qualité de nos échanges et la facilité de traitement des dossiers.

Malgré un climat financier national morose et une inflation galopante nous avons pris la décision de maintenir notre effort au bénéfice des clubs et de pérenniser les dotations et autres aides en votre faveur. Hervé GRAMMATICO, vice-président et trésorier vous le détaillera dans quelques instants.

Je terminerai par remercier l'ensemble des dirigeants, officiels, joueurs pour l'accueil qu'ils me réservent lors de mes déplacements dans leurs clubs respectifs.

Je vous remercie.

Rapport Moral et Sportif

Madame l'inspectrice d'académie, Monsieur le président du Comité Départemental Olympique et Sportif, Monsieur le Conseiller Départemental, Monsieur l'Adjoint au Sport, Monsieur le Président honoraire du District de l'Hérault, Mesdames et messieurs les présidentes, présidents et représentants des clubs à notre Assemblée Générale, chers amis,

A vous tous je souhaite la bienvenue à l'occasion de notre Assemblée Générale d'été et je remercie, comme notre Président, la municipalité de Marsillargues pour la mise à disposition de cette salle ainsi que les représentants du Stade Athlétique Marsillarguais pour toute l'aide logistique et humaine apportée.

Je tiens, aussi, à remercier l'ensemble des membres des Commissions du District qui ont œuvré sans relâche toute la saison pour permettre aux compétitions de se dérouler dans les meilleures conditions possibles et notamment ceux de la Pratique Sportive sous la conduite de leur Pré-

sident pour leur implication au cours des finales de Coupe de l'Hérault programmées sur deux journées, parce que les catégories U15F et U18F se sont ajoutées à celles existantes les saisons précédentes.

Je n'oublierai pas les deux Conseillers Techniques et la Commission du même nom pour le bon déroulement des différentes manifestations, et enfin, le personnel administratif pour le travail fourni avec une mention à Thibault, notre apprenti en communication qui a terminé sa formation.

A ce jour, le District de l'Hérault a franchi le cap des 31 000 licenciés (31177) en progression avec la saison précédente de 7,37 % (2139) avec une augmentation très sensible pour le football féminin de 16,32% (347) sur les licences « libres ».

La Commission de Discipline a traité 7169 dossiers qui ont engendré 103 115€ d'amendes, en augmentation par rapport à la saison dernière, 5881 dossiers et 86 011€ d'amendes.



31 000 licenciés

**103 115 € récoltés
en amendes**

**+ 16,32 % de li-
cences féminines**

On peut constater, à travers les chiffres issus de l'observatoire des comportements, outil mis à disposition du football amateur pour identifier notamment les mauvais comportements, qu'au District de l'Hérault, la violence et les incivilités sont en augmentation cette saison. Nos arbitres ont encore fait l'objet d'incivilités (crachat, geste ou comportement obscène), de violences verbales (propos grossiers ou injurieux, menaces, intimidations), et plus grave encore, de violences physiques sur huit arbitres (coup, brutalités). On ne doit pas toucher à nos arbitres. Certes, c'est une tendance quasi-nationale.

C'est pourquoi les instances fédérales ont réagi en augmentant les sanctions du barème disciplinaire concernant les comportements répréhensibles visant les arbitres, le District de l'Hérault aussi. Vous pourrez le constater quand nous aborderons les modifications règlementaires.

Protéger les arbitres mais aussi lutter contre les incivilités en général c'est l'affaire de tous, instances de la F.F.F. mais aussi Présidents, éducateurs, dirigeants dans les clubs, nous comptons sur vous.

Il est important d'inculquer aux joueurs des valeurs sportives positives telles que le respect, l'esprit d'équipe et le fair-play dès le plus jeune âge.

Au District, plusieurs outils ont été mis en place, l'espace prévention / réparation, le protocole S.A.R.S. pour l'accompagnement des arbitres ... Une nouvelle Commission sera créée en fin d'année 2023 pour être présentée à la prochaine Assemblée Générale cet Hiver.

Cette saison a favorisé la mise en lumière de nouvelles pratiques ludiques au nom barbare : Futnet, Fit Foot, Golf Foot, eFoot. Notre CTD DAP a organisé un tournoi de Futnet, le Futnet open 34, ouvert à tous les publics.

Un tournoi départemental eCup a été organisé par l'apprenti en communication du District, tournoi qualificatif à la finale régionale, puis nationale à laquelle le représentant de la LFO était Luka TIRAT licencié à l'US Mauguio Carnon.

Retour au football traditionnel :

Contrairement aux saisons précédentes où les titres de champion ont été attribués par un calcul de quotients pour départager les premiers de plusieurs poules par catégorie, des play-offs ont été organisés, et c'est le terrain qui a désigné les champions.

Concernant le football féminin, la section féminine, active et efficace, a organisé de nombreux plateaux d'animation pour les catégories U8, U11 et U13F sur les deux secteurs de Montpellier et Béziers.

Les U13, U15, U18 et Sénior F ont bénéficié d'une initiation à la pratique du Beach-Soccer. Les Sénior F ont participé à un tournoi Futsal Sénior F qualificatif à une finale régionale.

Il faut féliciter :

- le club de l'Entente Sportive Cœur Hérault pour son accession en championnat Régional 2 Sénior F à l'issue des barrages organisés par la LFO
- le Football Club Thongue et Libron pour son grand chelem en coupe de l'Hérault (U15, U18 et Sénior F) ainsi que son titre de champion en U15 F
- l'US Lunel, parmi les trois clubs lauréats régionaux du dispositif « Toutes foot » visant à développer la pratique féminine et renforcer la place des femmes dans le football dans le projet du club
- Les clubs de Pas du Loup et de 3MTKD, sélectionnés à la finale du dispositif FFF Sensationnelles Intermarché.

Il faut retenir la qualification des équipes masculines et féminines du MHSC à la finale nationale du Festival Foot U13 Pitch.

Pour terminer, avant l'attribution des autres titres et récompenses, je ter-

minerai par les équipes du département de l'Hérault qui évoluent en championnat National.

L'équipe du Montpellier Hérault Sporting Club, après avoir côtoyé les dernières places de la Ligue 1, a terminé à la douzième place ; nous lui adressons nos plus sincères encouragements pour la prochaine saison.

Il faut noter :

- La rétrogradation du FC Sète dans un championnat à déterminer par les instances juridiques de la F.F.F.
- L'accession sportive en National 2 de l'Avenir Sportif Béziers
- Le maintien en National 3 du MHSC 2 et du RCO Agde
- L'accession en National 3 de l'Entente St Clément Montferrier
- Accession en 3ème Division Nationale F pour l'AS Lattes

Je vous remercie pour votre attention.

Première édition du
Futnet Open 34

AS Lattes F
accession en 3ème
Division Nationale

FC Thongue et Libron
Grand Chelem en
Coupe de l'Hérault
féminines (U15, U18,
Séniors)



Examen du Budget Prévisionnel 2023-2024

Budget prévisionnel 2023 2024 District de l' Hérault

Comptes de Charges				Comptes de Produits			
	Bilan 2021 2022	Budget 2022 2023	Prévisionnel 2023-2024		Bilan 2021 2022	Budget 2022 2023	Prévisionnel 2023-2024
Achats	203 176	128 600	130 250	Ventes de prestations de services	191 340	171 500	191 000
Variation de stock	-3 522	4 300	5 000	Participation licences	138 532	130 000	140 000
Electricité, combustible, eau	1 508	1 800	4 000	Droit de mutation	51 332	40 000	50 000
Fournitures administratives et imprimés, petit mat	7 682	12 500	13 000	Vente de livres arbitres	1 476	1 500	1 000
Matériels sportifs, médailles, trophées, récompenses	197 508	110 000	108 250				
Services extérieurs	57 469	52 500	53 000	Subvention exploitation	171 223	188 100	207 000
Sous traitance générale	21 441	13 000	10 000	Ligue prof	8 914	8 800	9 000
Location, crédit bail	19 873	24 000	24 000	Ligue Occitanie	85 759	82 000	85 000
Primes d'assurance	5 124	5 500	7 500	Collectivité territoriale (Conseil départemental)	15 400	10 800	10 000
Contrat de maintenance, petit travaux immobiliers	10 307	9 000	10 000	Etat CNDP	28 000	28 000	28 000
Documentation générale	724	1 000	1 500	Emploi aidé fédé française de foot	24 850	50 000	50 000
				Autres	8 300	8 500	25 000
Autres services extérieurs	111 889	132 500	123 500	Produits facturés aux clubs	334 342	358 000	379 000
Honoraires	25 101	28 000	28 000	Droit d engagements en championnat	77 579	86 000	90 000
Publicité relations publiques	6 981	10 000	7 500	Produits statutaires (droit d entrée)	37 500	38 000	35 000
Déplacements missions et réceptions	60 462	77 500	72 000	Participation aux frais de gestion	79 017	107 000	108 000
Frais postaux et télécommunication	12 159	12 000	11 500	Produits annexes	831	0	1 000
Autres services	7 186	5 000	4 500	Droits de dossier disciplinaire et amendes	94 497	95 000	100 000
				Amendes diverses	44 918	32 000	45 000
Impôts et taxes assimilés	6 751	10 000	9 000	Transfert de charges	75 940	50 000	75 750
Salaires et charges sociales	349 684	380 000	423 000				
Rémunération du personnel	259 729	290 000	323 000	Reprise sur prov	20 413	10 000	10 000
Charges sociales et autres prov. CP	89 954	90 000	100 000	Produits financiers	7 897	7 500	9 000
Charges techniques et gestion courante	76 449	116 500	126 000	Produits exceptionnels	0	0	0
Conseil contrôle et examen arbitres	10 774	15 000	25 000	Reprise projet associatif	0	61 000	15 000
Indemnités techniques et arbitrages	17 854	31 000	23 000	TOTAL produits	801 154	846 100	886 750
Caisse spéciale des arbitres (compétitions jeunes)	0	12 500	25 000	Excédent	-24 219		0
Arbitrage Coupe de l'Hérault	28 429	35 000	40 000				
Arbitrage Challenge Maurice Martin	2 100	3 000	3 000				
Aide à l'information FMI	2 363	5 000	0				
Autres (Beach soccer, futsal, foot animation...)	14 930	15 000	10 000				
Dotations aux amortissements et prov	15 685	21 000	18 000				
Charges financières							
Charges exceptionnelles	4 271	5 000	4 000				
Charges exceptionnelles ; fonds fff covid	0	0	0				
Dotation projet associatif							
TOTAL charges	825 374	846 100	886 750				
Excédent			0				



Hervé GRAMMATICO Trésorier Général
du District a présenté le tableau
prévisionnel ci dessus

Approbation à l'unanimité du budget
prévisionnel 2023-2024



Informations réglementaires diverses

Joseph Cardoville (Secrétaire Général du District) et Mazouz Belgharbi (Président de la Commission de la Pratique Sportive) ont présenté les différentes modifications de règlements par rapport :

- au statut de l'arbitrage,
- à l'échelonnage des sanctions de discipline,
- à l'organisation de la compétition D4/D5,
- à la mise en veille de la Coupe de l'Hérault Vétérans
- à la modification RG FFF,
- au RCO District
- ...

Question du club de JCFA

Question :

Proposition de modification de la réforme U6-U7

Réponse :

Il a été rappelé que le District comme la Ligue est lié à la FFF par des contrats d'objectifs, de ce fait, nous sommes dans l'obligation de suivre les préconisations fédérales

Résultats des votes de l'AG dématérialisée du 16 juin 2023

Approbation du Procès Verbal de l'Assemblée Générale du 3 décembre 2022 à Pierrevives

% POUR	% CONTRE	% ABSTENSION
96,9% (1419voix)	0% (0 voix)	45 voix (3,1%)

Modifications du Règlement Intérieur

% POUR	% CONTRE	% ABSTENSION
87,7% (1284voix)	2% (29 voix)	10,3% (151 voix)

Election des 2 nouveaux membres du Comité de Direction

Michel MAROT :

% POUR	% CONTRE	% ABSTENSION
85,1% (1246 voix)	8,1% (118 voix)	6,8% (100 voix)

Jacques NAUDET

% POUR	% CONTRE	% ABSTENSION
83,7% (1226 voix)	7,4% (109 voix)	8,8% (129 voix)



Délégation du District de l'Hérault pour l'Assemblée Générale de la Ligue d'Occitanie

	NOM	PRENOM	% OUI	% NON	% ABSTENTION
Titulaires :	Perea Amat	Alexandre	84,90%	10,10%	5,00%
	Guy	Régis	83,70%	6,90%	9,40%
	Garcia	José	83,60%	8,40%	8,00%
Suppléants :	Pascuito	Francis	82,30%	10,50%	7,20%
	Odin	Gaëtan	82,30%	10,80%	6,90%
	Coerini	Pierre	79,00%	11,30%	9,70%



Délégation du Comité de Direction à l'AG de la Ligue d'Occitanie

	NOM	PRENOM	% OUI	% NON	% ABSTENTION
Titulaires :	Blattes	David	92,70%	4,60%	2,70%
	Gros	Frédéric	91,60%	3,80%	4,60%
	Grimaud	Paul	90,10%	3,70%	6,20%
	Grammatico	Hervé	89,80%	6,60%	3,60%
	Belgharbi	Mazouz	88,90%	6,40%	4,70%
	Negre	Alain	88,70%	3,80%	7,50%
	Cardoville	Joseph	88,30%	7,10%	4,60%
Suppléants :	Fekraoui	Khalid	87,80%	7,80%	4,40%
	Cacères	Frédéric	87,60%	6,40%	6%
	Ferhat	Meriem	87,20%	6,60%	6,10%
	Denizot	Jean-Louis	86,70%	6,40%	6,80%
	Michelier	Guy	86,30%	5,50%	8,20%
	Mas	Didier	85,10%	10,20%	4,60%
	De Felice	Stéphan	84,80%	7,40%	7,80%

Challenge Engagés Sport pour mieux vivre ensemble Intersport

Départemental 1

1er : Baillargues St Bres 1 (500 €)

2ème : M. Arceaux 1 (350 €)

3ème : Castelnau Cres Fc 2 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Mustapha Hennani (M. Arceaux 1) (150 €)

Départemental 2

1er : Lattes As 2 (500 €)

2ème : St Jean Vedas 2 (350 €)

3ème : M. Arceaux 2 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Marc Saval (Lattes AS 2) (150 €)



Départemental 3

1er : St Clément Mont 3 (500 €)

2ème : Juvignac As 2 (350 €)

3ème : Montpeyroux Fc 1 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Stéphane Marlaud (St Clément Mont 3) (150 €)

U15 D1 Territoriale

1er : St Jean Vedas 1 (500 €)

2ème : Jacou Clapiers Fa 1 (350 €)

3ème : Clermontaise 1 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Marlow Bonnet (St Jean Vedas 1) (150 €)

U19 D1

1er : Agde Rco 1 (500 €)

2ème : Arsenal Croix Argent 1 (350 €)

3ème : Valergues As 1 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Louafi Seddak (Agde Rco 1) (150 €)

U17 D1 Territoriale

1er : Balaruc Stade 1 (500 €)

2ème : M. Atlas Paillade 1 (350 €)

3ème : Clermontaise 1 (250 €)

Educateur vainqueur : M. Cédric Leblond (Balaruc Stade 1) (150 €)



Palmarès Saison 2022-2023

Titres de Champions

Séniors et Vétérants

CATEGORIE	EQUIPE
D1	PAULHAN ES 1
D2	ST JEAN VEDAS 2
D3	VIL.MAGUELONE 1
D4/D5	M. ATLAS PAILLADE 3
VETERANS	M. ARCEAUX 3



Féminines

FEMININES A 11 INTERDISTRICT	CŒUR HERAULT ES 1
FEMININES EXCELLENCE	JACOU CLAPIERS FA 2
FEMININES HONNEUR	VIL.MAGUELONE 1
U18 FEMININES	B.CEVENNES GANGEOISE 1
U15 FEMININES	THONGUE ET LIBRON FC 1
U13 FEMININES D1	BEZIERS A. S. 1
U13 FEMININES D2	ST JEAN VEDAS 1

Jeunes

U19	AGDE RCO 1
U17 TERRITORIALE	M. ATLAS PAILLADE 1
U17 D1	AGDE RCO 1
U17 D2	SUSSARGUES FC 1
U17 D3	THONGUE ET LIBRON FC 1
U15 TERRITOIRE	JUVIGNAC AS 1
U15 D1	MAUGUIO CARNON US 1
U15 D2	ENT MONTBLANC BESSAN 2

U15 D3	USLV CIO COURCHAMP 1
U14 TERRITOIRE	ST CLEMENT MONT 12
U13 INTERDISTRICT	NIMES OLYMPIQUE 2
U13 D1	CLERMONTAISE 1
U13 D2	LUNEL GC 2
U13 D3	MARSEILLAN CS 1
U12 D1	SETE FC 34 3
U12 D2	LUNEL GC 4
U12 D3	B. JEUNESSE OL 2

Meilleures Attaques

CATEGORIE	EQUIPE	BUTS MARQUES
D1	PAULHAN ES 1	71
D2	PUISSALICON MAGA 1	70
D3	VIL.MAGUELONE 1	80
D4/D5	M. ATLAS PAILLADE 3	69

Coupes et Challenges de l'Hérault

CATEGORIE	CLUB
SENIORS	FRONTIGNAN AS
CH. MAURICE MARTIN	VALERGUES AS
VETERANS	M. ARCEAUX 3
U19	AGDE RCO
U17	MTP ATLAS PAILLADE
U15	LA CLERMONTAISE
FESTIVAL FOOT U13	MHSC
FESTIVAL FOOT U13 F	AS BEZIERS
CH. MAURICE BALSAN	FC THONGUE LIBRON 2
U18 F	FC THONGUE LIBRON
U15 F	FC THONGUE LIBRON





Médailles d'Or du District

Stéphane MAZEL

Gaëtan ODIN

Bénédicte SARRION

Remise des Mé- dailles

Médailles d'Argent du District

Michaël BALIARDO

Yan BERTRAND

Jean-Michel BON-
GIOVANI

Hamid BOULAHIA

Jean-Luc BOULET

Patrick CARROL

Mustapha KAILALI

Noël LASSIS

Cédric LEBLOND

Benoît LE MOAN

Lucas MAESO

Gilbert MALZIEU

Thierry PEREZ

Laurent SAUSSE

Jacki STRUB

Mohamed TAOUBI

Ludovic VINAS



Médailles de Bronze de la Ligue

Valérie PEPIN

Stéphane AGUILAR

Christophe BAYLE

Ali BEN BOUAZZA

Norbert BOUZEREAU

Hervé GRAMMATICO

Francis PASCUITO

Elian REVERBEL

Médailles d'Or de la Ligue

Robert GADEA

Gérard GUIGOU

Michel MUR



Remise des Mé- dailles

Médailles d'Argent de la Ligue

Jean-Philippe BACOU

Janick BARBUSSE

Pierre BARRE

Jean-Claude JUMAS

Christian VIDAL



Médailles FFF

Gérard BARO

Enzo BEC

Pierre LUCAS

Mise en page : Thibault Quadruppani

Nos locaux sont ouverts du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et de 13 h à 17 h
Le standard téléphonique vous accueille tous les jours de 10 h à 12 h et de 13 h à 16 h au 04 67 15 94 40

District de l'Hérault de Football
66 Esplanade de l'Égalité
ZAC Pierresvives
BP 7250
34086 Montpellier Cedex 4